

Le Patriote Français.

JOURNAL COMMERCIAL, LITTÉRAIRE ET POLITIQUE.

BUREAU

du

JOURNAL,

Rue Saint Jean n. 39.

HONNEUR ET PATRIE !

LE PATRIOTE paraît tous les jours, le lundi et lendemain de fêtes exceptées. On souscrit au bureau du PATRIOTE, ou on recevra les annonces, lettres et avis, depuis 10 h. du matin jusqu'à 4 h. du soir. Les lettres et paquets doivent être adressés FRANCO.

PRIX

de

L'ABONNEMENT

3 piastres par mois.

ALMANACH FRANÇAIS:

Vendredi 31. — Combat et prise de Viella, par le général Sahuquet, contre les Espagnols (1793).
 “ Attaque du château Mora, par le général Bridault, contre les Espagnols (1813).
 “ 2^{me}. Combat de Courtray, par le général Maison, contre les coalisés (1814).

FRANCE.

Paris, 30 décembre.

Nous ignorons encore quel sera le rôle que choisira la nouvelle chambre, quoique la faiblesse de ses premiers pas puisse trop le faire augurer. Le pouvoir a tant d'influence sur elle; il agit sur les coteries et les factions parlementaires de tant de façons, avec des moyens si puissants; la corruption, l'intrigue, l'ambition, l'égoïsme, la peur sont des ressorts jusqu'à présent si efficaces sur l'esprit de nos représentants; un changement de ministère serait d'ailleurs si peu un changement de politique, qu'en vérité nous ne voyons pas trop ce que le pays gagnerait à une de ces oscillations de majorité qui vont de M. Moë à M. Guizot, de M. Guizot à M. Thiers, en laissant la chambre tout aussi impuissante, tout aussi désorganisée, tout aussi docile, en résumé, à voter des mesures désastreuses et des millions par centaines. Aussi, à nos yeux, le premier malheur de la situation, le premier danger pour le pays, c'est qu'à vrai dire il n'y a plus à la chambre d'opposition. Il existe encore des députés honnêtes, indépendants, courageux, dévoués, mais sans chefs, sans union, sans cohésion. M. Thiers a rendu à la cour l'immense service de nous désorganiser dans la presse, dans le parlement. Après avoir paralysé une partie de l'opposition, il l'a compromise et de plus par malheur il l'a éloignée de ceux qui voyant les déceptions dont elle était victime, ont cherché à l'éclairer, à lui montrer les pièges et à préserver la pureté du drapeau.

A la faveur de ces divisions, de ces malentendus, de ces manœuvres perfides, le système a fait des pas énormes; et le gouvernement personnel a presque entièrement absorbé le gouvernement parlementaire. En attendant l'achèvement des fortifications, Paris est gardé comme une ville conquise; le régime militaire se consolide et s'étend, les plus hautes fonctions de l'état sont distribuées par la faveur; les impôts augmentent, et le déficit avec eux. Comme si ce n'était pas assez de tant de causes d'affaiblissement intérieur, la production nationale est tenue sous la menace d'une révolution économique; et en même temps la France, de plus en plus effacée dans le monde, perd tous les jours à l'extérieur une de ses positions: hier, l'Orient et l'Égypte; aujourd'hui, l'Espagne. Pour résumer enfin notre incroyable politique en deux mots, elle contient à la fois tous les sacrifices de la paix à tout prix, et toutes les charges de l'isolement et de la guerre.

Le moment peut-il jamais se présenter plus favorable pour une reconstitution de l'opposition nationale. Les hommes de sens et de patriotisme ne comprennent-ils pas que nous tendons à une décadence effrayante; que l'esprit public ne s'affaisse que parce qu'il n'a rencontré de toutes parts que déception et pusillanimité, et que, si demain les sentiments qui germent au fond des cœurs trouvaient des expressions et des guides, tout est prêt pour la formation d'un grand parti de fusion et de conciliation, sur le terrain de la moralité et de la nationalité? La tâche est grande, et cependant elle est facile; elle ne demande que de la droiture et du cœur. Mais avant tout, il faut que l'opposition renonce à cet esprit de tactique, à ces finesses de couloirs, pour lesquels elle a mis si souvent son drapeau dans sa poche. Il faut qu'elle sache hardiment et résolument, s'il est nécessaire, se constituer minorité dans la chambre, pour être majorité dans le pays; il faut qu'elle attende des seus principes ce qu'elle a vainement cherché dans des capitulations et dans des alliances puniques. La place est libre; chacun peut la prendre: M. Barrot comme M. de Lamartine, M. Dufaure comme M. Billaut. L'expérience est certainement faite et décisive sur tous ces rapprochements de personnalités et d'ambitions qui, unies pour renverser un cabinet, se divisent pour le partage de ses dépouilles. L'opposition n'a rien gagné; elle a beaucoup perdu dans ces sortes de liaisons adultères où elle a plus ou moins réhabilité ce qu'elle avait le plus énergiquement combattu et flétri. Si nous voulons avancer, ce n'est plus au cabinet, c'est au système que l'opposition doit s'attaquer. C'est à l'ensemble de cette politique qui, après douze ans de triomphe et de gouvernement, a tout décomposé au dedans, tout compromis au dehors; qui, par ses concessions, est arrivée à nous mettre en face d'une rupture avec l'Angleterre, après nous avoir placé sur le penchant d'une guerre universelle contre l'Europe; qui, par des questions d'étiquette et de misérables intrigues, a poussé le gouvernement espagnol dans les bras du cabinet de Londres, et enfin qui ne cesse de se montrer aussi incapable de garantir une paix honorable avec l'extérieur, que le calme et la sécurité du travail à l'intérieur.

C'est ce système désastreux et condamné par les faits autant que par la raison, que toute opposition sincère et indépendante doit combattre en dehors des personnes. Quelle se dise que de simples combinaisons ministérielles ne seraient pas même un palliatif pour le mal. Nous avons changé M. Moë pour M. Thiers, M. Thiers pour M. Guizot. Qu'ont ils fait? Ils se sont continués les uns les autres. La question est donc de formuler un symbole, de réunir dans la chambre un groupe national. Sa force numérique ne fait rien, car sa force morale sera immense. Le droit de visite, les affaires d'Espagne, la dislocation de la flotte, l'attitude partout négative de notre diploma-

tic, voilà les points actuels sur lesquels elle peut s'appuyer pour demander à la France si elle consent à donner sa démission, comme peuple influent et dont la place est marquée dans les conseils du monde. A l'en égard, les questions ne sont ni moins nombreuses, ni moins fécondes: la réforme électorale et parlementaire, le scandale des jurés probes et libres, les persécutions systématiques contre la presse, l'impunité administrative accordée aux abus les plus monstrueux, les engagements à faire, le défi à constater et à relever, les tendances à la restauration, au pouvoir absolu, à contenir et répimer. Voilà certes un assez large programme pour l'opposition, et un programme où la suivront infailliblement le concours et la sympathie du pays. (Commerce)

Rapport adressé par le contre-amiral Dupetit-Thouars à M. le ministre de la marine, sur la prise de possession de l'archipel des îles Marquises.

Baie de Taiohae, frégate la Reine Blanche, le 18 juin 1842.

(Suite.)

J'envoyai une embarcation à la recherche du roi, elle revint sans l'avoir trouvé où on assurait qu'il était allé. Je fis venir alors son neveu, jeune homme qui parle bien l'anglais, et je l'engageai à aller dire à Yotété que s'il ne reparaisait pas, je ne le considérerais plus comme roi, et que je me ferais roi moi-même à sa place. Cet indigène alla en effet à la recherche de Yotété, qu'il trouva caché tout près dans le ravin boisé de la petite baie d'Hanamilia, située sur la même rade. Le roi cependant refusa de l'accompagner, et me fit dire qu'il ne consentirait à revenir qu'autant que le révérend supérieur de la mission irait lui-même l'y engager, ce qui eut lieu aussitôt. M. François de Paule ayant bien voulu s'exposer à remplir cette mission, il nous ramena le roi, sa femme et son fils aîné. Le roi Yotété confessa ses torts, et dit qu'il s'était caché parce qu'il avait eu peur. Je lui reprochai son manque de confiance en moi, et lui dis que la faute d'un homme tel que celui qui était coupable, ne devait nullement l'inquiéter, à moins qu'il n'eût agi par son ordre. Je lui déclarai alors que j'exigeais qu'il me le livrât et que je le garderais quelque temps à bord pour le punir; mais qu'il ne lui serait fait aucun mal. J'annonçai ensuite au roi l'intention où j'étais de garder son fils en otage jusqu'à ce qu'il eût rempli cette condition. Il parut alors très affligé de ma résolution, mais il se rendit à terre avec l'intention apparente de nous satisfaire.

Nous devions appareiller le même jour, je retardai notre départ pour lui donner le temps d'envoyer le nommé Panaau, ce qu'au bout de deux jours il n'avait pas encore fait. Alors, pressé par le temps, craignant que quelques-uns des bâtiments de ma division ne fussent déjà arrivés à la baie de Taiohae (île Nukahiva), j'appareillai pour venir ici, en emmenant comme otage le jeune Timao, fils aîné du roi. Il était essentiel pour moi d'avoir cette garantie, le nommé Panaau étant un très-mauvais sujet, très-dangereux, et capable de commettre toute espèce de crime.

Je ne me suis point éloigné de Vaitahu sans éprouver quelques regrets d'être obligé de partir si promptement; cependant je laissais M. le capitaine de corvette Hilley dans un poste suffisamment fortifié contre un coup de main, avec des hommes bien armés et capables de battre à eux seuls tous les habitants de Tuhuata. Cette île qui, encore en 1838,

contenait de 11 à 1,200 habitans, n'en a pas aujourd'hui plus de 6 à 8 0 en tout; il y a cette différence pourtant, c'est qu'en 1838, il n'existait que très-peu d'armes à feu sur cette île, tandis qu'aujourd'hui il n'y a pas un indigène qui ne possède au moins deux ou trois fusils. Il n'y a point à craindre, avec ces habitans, une attaque de plein jour ni à force ouverte, mais on peut redouter un assassinat par surprise ou le feu, si une surveillance active n'empêche pas une tentative de ce genre de réussir.

En partant de Vaitahu, nous emmenâmes avec nous le révérend père supérieur de la mission, qui, depuis plus de quatre mois, était sans nouvelles des missionnaires de Nukuhiva et d'Uapou, qu'il savait d'ailleurs très-exposés aux brutalités de ces deux îles; il désirait vivement savoir ce qu'ils étaient devenus, et, d'un autre côté, j'étais convaincu, par l'influence morale qu'ont déjà acquise nos missionnaires parmi les naturels, que la présence de M. François de Paule à bord de la frégate ne pouvait qu'être très-favorable au succès de la mission que j'avais à remplir; et, en effet, je ne me trompais pas, comme le verra bientôt votre excellence par les détails qui vont suivre.

Nous allâmes en premier lieu nous présenter devant la baie de Hukahau, où demeure le roi d'Uapou; j'expédiai un canot à terre, et j'appris, à son retour, que M. Caret et les missionnaires qui étaient avec lui sur cette île avaient été forcés de s'embarquer il y avait à peu près trois mois, et qu'au moment de leur départ ils avaient été pillés; enfin, que ce n'était qu'à peine qu'ils avaient pu s'échapper sains et saufs. Nous apprimes encore que leur mission n'était cependant pas restée sans succès, qu'ils avaient fait dix ou douze prosélytes que leurs compatriotes ne pouvaient arracher à la foi qu'ils avaient embrassés, et que parmi eux se faisait surtout remarquer une ancienne grande prêtresse.

Pressé de suivre ma mission, je ne pus pour le moment m'occuper de porter secours à nos coreligionnaires, et j'ajournai ce projet à l'arrivée du premier bâtiment qui nous rallierait.

Le lendemain 31 mai, nous mouillâmes dans la baie de Taiohae, où aucun des bâtimens que j'attendais n'était encore arrivé. Je fis aussitôt dire au roi de venir à bord, et il arriva sans se faire attendre. Après avoir causé quelques instans avec lui par l'intermédiaire de M. François de Paule, je lui proposai de reconnaître la souveraineté du roi des Français, et je lui promis de mettre une garnison dans sa baie s'il y consentait; de plus, je m'engageai à forcer la tribu de Taioas à faire la paix et à lui rendre sa femme, qu'ils lui avaient enlevée par surprise. Le roi s'empres-sa d'accéder à mes propositions; il fut convenu que j'enverrais le lendemain chercher les chefs principaux de Taioas, que la paix se ferait à bord en ma présence, et qu'aussitôt tous déclareraient ensemble, par un acte authentique, la souveraineté de S. M. Louis-Philippe. Ayant en effet envoyé un canot inviter les chefs de Taioas à venir faire la paix sous ma médiation, ils se rendirent à mon invitation, et arrivèrent à bord de très bonne heure, le 1er juin.

Tous les chefs principaux des deux baies, ayant consenti à faire la paix, se donnèrent la main en signe de réconciliation, et on rédigea aussitôt l'acte de reconnaissance et de la souveraineté de S. M. Louis-Philippe, roi des Français, que tous signèrent avec nous. Il fut ensuite convenu que la déclaration de prise de possession aurait lieu en grande cérémonie dès le lendemain, à onze heures du matin, et que le pavillon serait aussitôt arboré sur le mont Tuhiva, situé au sud de la baie de Hacapahi. Le roi s'empres-sa alors de me céder en toute propriété pour la France, par un acte authentique émané de sa volonté, le mont Tuhiva, pour y faire un port, et toute la baie, pour y fonder les établissemens qui nous seraient utiles, et il me demanda avec instance que je lui fisse délivrer un pavillon pour l'arborer sur sa maison au moment même où nos couleurs nationales seraient déployées sur le mont Tuhiva, lors de la déclaration de prise de possession.

Le 2 juin, à dix heures, je quittai la *Reine-Blanche*, accompagné de l'état-major-général et d'une partie de celui de la frégate, et nous nous rendîmes à terre, où le roi vint se joindre à nous. Il fut suivi des chefs principaux de la baie, de ceux des Taioas et de la tribu des Hapas. Arrivés sur le mont Tuhiva, nous y fûmes reçus par M. le capitaine de corvette Collet. Ayant fait ouvrir un ban, je prononçai, au nom du roi, la déclaration de prise de possession de Nukuhiva et les îles du groupe nord-ouest qui en dépendent. L'acte authentique de la prise de possession fut dressé immédiatement après la cérémonie et signé par tous les chefs.

Les transactions terminées, les chefs des Taioas me prièrent de leur donner un pavillon, et je leur fis distribuer quelques présens. Ils partirent ensuite très-satisfaits de l'accueil qu'ils avaient reçu, pour la baie d'Hacapahi, où ils résident. En témoignage de leur reconnaissance, ils m'envoyèrent, par le retour du canot, des cochons en présent.

Dès le même jour, nos tentes furent dressées dans la baie de Kakapéhi, au pied du mont Tuhiva, où doit être placé un fort dont j'ai ordonné la construction, et auquel j'ai donné le nom de Collet, en commémoration du contre-amiral de ce nom, père du capitaine de corvette Collet, destiné à le fonder et à le commander, ainsi que le groupe du nord-ouest des îles Marquises.

Le 2e section de la 120e compagnie fut immédiatement débarquée pour y tenir garnison. Les travaux d'établissement commencèrent aussitôt, et depuis ont été continués avec une ardeur qui ne s'est pas ralentie un instant.

L'équipage de la frégate la *Reine-Blanche* envoie chaque jour tous ses ouvriers de chaque profession et les corvées d'hommes nécessaires pour employer le peu d'outils dont nous pouvons disposer pour hâter les travaux.

Le roi Temo-Ana nous a accueillis avec un empressement très-remarquable; il a changé de nom avec M. Collet: espèce de contrat en usage parmi les Polynésiens, qui fait de celui auquel on donne son nom un autre soi-même. Nous lui avons fait présent d'un uniforme rouge, d'une paire de pantalettes de colonel, de chemises, d'un pantalon. Il porte tous ces vêtemens avec aisance, et s'est montré très-reconnaissant de nos bons procédés. Il nous a donné en échange douze arbres à pin magnifiques et six cocotiers. Avec ces matériaux nous arriveront; des indigènes nous fabriquent de la chaux, et le commandant Collet ayant trouvé une argile propre à faire des briques, j'ai l'espérance fondée que nous pourrions arriver à faire des tuiles et des briques en quantité suffisante pour les besoins de l'établissement. Le 4, la corvette la *Triomphate* est arrivée et a mouillé en rade, venant de Valparaiso, et, en dernier lieu, des îles Gambier, où elle est allée porter les présens de la reine; ils ont été accueillis avec enthousiasme et reconnaissance par le roi et toutes les populations de ce groupe; le commandant et l'état-major de la *Triomphate* ont assisté à l'inauguration de la cathédrale des îles Gambier; ils racontent des choses merveilleuses de ces îles, où, en effet, il paraît que les efforts de nos missionnaires ont été couronnés du succès le plus complet.

(La suite au prochain numéro.)

ALGERIE.

On nous écrit d'Alger, le 20 décembre :

« Nous n'avons rien appris de nouveau, cette semaine, touchant l'expédition; il paraît qu'au départ du dernier paquebot de la province d'Oran, l'armée avait envahi les montagnes d'Ouanseris. Le prochain courrier de l'Ouest nous fera connaître, selon toute apparence, le résultat des opérations.

« Le pays continue d'être tranquille, et nous jouissons d'une véritable température de printemps. Depuis dix jours, le thermomètre centigrade se maintient à 19 ou 20 degrés au-dessus de zéro. »

Les lettres d'Oran du 17 décembre confirment ces nouvelles. Elles annoncent de plus que les semences se font sur une grande échelle. Les indigènes sentent la nécessité d'avoir du grain, dont la pénurie commence à inquiéter.

De nombreux convois de marchandises partent journellement d'Oran pour Mascara et Tlemcen. Le commerce profite du beau temps pour faire ses expéditions. Nous avons, nous écrivait-on, des journées et des nuits qui nous rappellent les époques les plus agréables du printemps.

— Des journaux du midi ont publié une lettre datée d'Alger le 10 décembre, et dans laquelle se trouve le passage suivant, qui mérite confirmation :

« Abd-el-Kader a fait demander Ben-Durant, le frère de celui qui nous avait toujours servi d'intermédiaire entre lui et les gouverneurs. Ben-Durant a été autorisé à aller rejoindre Abd-el-Kader. Ben-Durant, à son retour, aurait dit que l'emir désirait faire sa soumission, et voudrait que la France lui réservât un commandement. Le gouverneur-général lui aurait répondu que ses ordres étaient de ne traiter avec lui à aucun prix; que l'on ne lui donnerait aucun commandement; mais que, puisqu'il manifestait le désir d'aller plus tard mourir à la Mecque, s'il faisait sa soumission il pourrait demander au gouvernement une pension honorable, qui lui serait accordée. »

La presse ministérielle anglaise glisse fort légèrement sur les dernières nouvelles de l'Inde; le *Sun*, qui ne se croit pas obligé aux mêmes ménagemens, en parle en ces termes :

« Les razzias des français en Afrique, dit ce journal ne sont rien auprès des cruautés commises dans l'Afghanistan. Jamais, dans l'histoire d'un pays, on ne vit un système de gouvernement aussi pusillanime, aussi honteux et aussi impolitique que celui suivi par lord Ellenborough dans les Indes. Heureusement que son règne, grâce à sa folie, touche à son terme. Les directeurs de la compagnie des Indes-Orientales sont décidés à le faire remplacer, et des instructions dans ce but ont été expédiées avec le colonel Malcolm. »

Les réflexions du *Morning-Herald* sont analogues. Nos troupes, en se retirant, dit ce journal, n'ont laissé que des ruines; elles n'ont épargné ni le sexe ni l'âge.

Le *Hampshire-Telegraph* annonce le rappel de lord Ellenborough, gouverneur-général des Indes, qui serait remplacé par le marquis de Tweedsdale, commandant en chef à Madras.

NOUVELLES D'ESPAGNE.

Le *Constitutionnel* lui-même se joint enfin, bien timidement il est vrai, aux journaux qui demandent une réparation de l'insulte faite à la France. Il espère, dit-il, « que la loyauté du gouvernement espagnol l'engagera à désavouer ses agens. » Il ne manque plus au *Constitutionnel* que de se mettre à genoux et de supplier Espartero de vouloir bien reconnaître qu'il s'est trompé. Qui n'admirerait la fierté de cette attitude de gens toujours brûlans de patriotisme! Le *Siècle* et le *Courrier* sont plus dignes. Le premier accueille les regrets annoncés du gouvernement espagnol; mais il ajoute: « Comme l'injure a été publique et officielle, nous espérons que la réparation le sera aussi. » Le *National*, de son côté continue de demander la destitution des deux agens politique et militaire de Barcelone, et nous, nous attendons.

Le *Courrier français* revient sur les nouvelles d'hier et déclare « qu'à aucune époque de l'histoire d'Espagne, depuis Philippe II, les guerres civiles n'avaient amené une si épouvantable boucherie. » Mais il se fâche quand il croit que ces hideuses nouvelles refroidiront l'enthousiasme de la presse anglaise pour la cause du régent. Il n'y a que l'Angleterre au monde qui puisse ne pas s'indigner au récit de cette affreuse loterie de la mort à laquelle Espartero a fait jouer de malheureux soldats! Du reste, ce n'est pas d'hier qu'Espartero a inventé ce procédé de justice. On se souvient encore en Espagne de la sanglante exécution du bataillon du *Chapelgorris*, qu'il délima, ainsi par le sort, en 1835, pour le punir de l'indiscipline à laquelle il l'avait façonné lui-même. Un cri d'indignation s'éleva dans les cortès, et Espartero ne dut son salut qu'à l'intervention de son général en chef Cordova, qu'il envoya mourir en exil. On le voit, les instincts d'Espartero n'ont pas attendu l'apogée de son pouvoir pour se manifester, et l'on ne doit plus s'étonner de ses sympathies pour Zurbaron (1)

(Presse.)

Le courrier ordinaire de Madrid nous apporte aujourd'hui les journaux du 4, qui contiennent le décret de dissolution des cortès. Blâmé par toute la presse opposante, cet acte est fortement approuvé par le *Patriota*.

Il faut voir maintenant si le gouvernement prendra quelques mesures inconstitutionnelles telles que celles dont la presse se croit menacée.

Le régent continuait de se trouver indisposé. On parlait de modifications ministérielles; mais rien n'est certain.

L'*Heraldo* contient l'article suivant :

« La légation de France à Madrid attend d'un moment à l'autre la réponse que doit donner M. Almodovar à la dernière note par laquelle le gouvernement français réclame une publique et complète satisfaction pour l'insulte faite à son consul à Barcelone et assigne au gouvernement espagnol un délai de quarante-huit heures. Au reçu de la réponse attendue, M. le chargé d'affaires de France expédiera un courrier extraordinaire à son gouvernement. »

(1) Voici, d'après les journaux du temps et l'enquête qui eut lieu, comment Espartero procéda contre les *Chapelgorris* pour abréger les lenteurs de la procédure. Il rassembla le bataillon, en forma des pelotons de dix hommes. Ces dix hommes tiraient au sort, et celui à qui le sort donnait le numéro dix était immédiatement fusillé. On ne sait si Espartero a suivi la même procédure à Barcelone.

Ce journal, dans l'article suivant, apprécie très bien les fautes commises par notre gouvernement dans ses rapports avec l'Espagne. Il reproche à notre cabinet de n'avoir pas empêché et neutralisé les efforts du cabinet de St-James en Espagne.

„ Une puissance forte et astucieuse, dit-il, a facilement imposé son joug à un peuple divisé et dominé par une coterie. La France était l'ame et l'amie de ce peuple. Pourquoi n'a-t-elle pas réclamé sa part d'influence dans les relations internationales ? Une amitié débile et indécise a fait perdre au gouvernement français son influence dans la Péninsule, tandis que l'Angleterre s'est établie à Madrid. Aujourd'hui, le bras de fer d'une puissance pèse sur la malheureuse Espagne jusqu'à ce qu'un sentiment national secoue le joug de l'étranger. „

(Presse)

FAITS DIVERS.

— Il nous arrive de Stockholm de nouveaux témoignages en faveur de notre consul à Barcelone :

Le consul général de Suède à Barcelone, M. Wezyntius, a adressé au ministre des affaires étrangères un rapport dans lequel il annonce que lors des événements dont cette ville a été récemment le théâtre, le consul de France lui a témoigné la plus grande bienveillance. Le général Van Hulen ayant annoncé que la ville serait bombardée, le consul de France offrit à notre consul et à sa famille un refuge à bord du *Meleagre*. M. de Lesseps nolisait ensuite trois bâtiments norvégiens et suédois qui se trouvaient dans le port, pour recevoir à bord des français résidant à Barcelone. Ces navires gagnèrent ainsi 970 piastres fortes pour transport.

— On prétend que l'Autriche aurait le projet d'établir des droits différentiels sur l'importation des marchandises en faveur de son pavillon dans ses ports et au préjudice des autres nations. Il n'est pas possible que le gouvernement autrichien adopte cette mesure, qui détruirait les ports de Trieste et de Venise et annulerait virtuellement tous les traités de réciprocité si difficilement contractés avec l'Angleterre et d'autres nations. L'Autriche avait récemment manifesté des tendances vers une politique commerciale éclairée. Il serait bon de lui faire comprendre qu'un changement de direction serait bien plus funeste à son commerce qu'à celui de l'Angleterre et des États-Unis. C'est un pas rétrograde qu'il faut l'empêcher de faire.

(Times.)

— S'il en faut croire le *Journal de Francfort*, il aurait été question d'amnistier le prince Louis Napoléon, quelques membres du corps diplomatique en ayant fait la demande formelle à M. Guizot. Cette question aurait été débattue cinq jours de suite dans le sein du conseil. La majorité s'est, dit-on, déclarée contre l'amnistie, et il a été décidé que la question serait mise en délibération à l'époque de la fête du roi.

MONTEVIDEO.

On nous accusera sans doute de revenir tous les jours sur le même sujet et à ce la nous répondons que si M. Pichon ne donnait pas chaque jour de nouveaux griefs contre lui ; nous nous abstenions de nous en occuper, car l'oubli dans certains cas entraîne avec lui une autre expression que nous n'employons pas par respect pour nous même.

L'article inséré dans le *Patriote* d'hier relatif au refus que M. Pichon a fait à deux capitaines de notre marine marchande de les expédier pour Maldonado, et la provocation faite par lui de la protestation *quand même*, nous autorise à croire tous les on dit qui circulent sur son compte et que malheureusement nous avons vu et voyons en partie se réaliser.

Il est affligeant, il est douloureux même que le repréant d'une nation aussi brave qu'industrielle, grande par son patriotisme et sa générosité, de la nation française enfin, agisse contrairement aux intérêts, qu'il est de son devoir de protéger et de défendre ; il est douloureux pour nous de le voir marcher en opposition ouverte avec l'opinion de la grande majorité d'une population nombreuse, menacée dans ses intérêts les plus chers. Il y a de sa part un mauvais vouloir manifeste, évident, palpable même pour les plus incrédules et un aveuglement que nous ne pouvons qualifier autrement

que par celui d'esprit de parti. En vue de sa conduite et de ses actes depuis le commencement du blocus, nous sommes donc autorisés à proclamer ouvertement qu'il sacrifie nos intérêts, peut être au profit des siens, dans l'accomplissement d'une idée fixe (qui lui a été inculquée par son entourage) au rétablissement d'un pouvoir monstrueux exercé par les scélérats du plus sanguinaire comme du plus barbare entre les chefs des nations Su-Lanéicaines et dont nous n'avons à espérer que deuil, ruine et misère ; car des exemples trop récents nous ont prouvé que les crimes restent impunis, les spoliés sans recours, et la vindicte publique impuissante pour obtenir justice.

Tant qu'il nous a été permis d'espérer voir l'autorité consulaire revenir à des principes plus conformes à notre dignité nationale, à nos sentiments et à nos intérêts, nous avons pris quoiqu'à regret notre mal en patience, mais aujourd'hui que nous avons contre elle le résultat des réunions qu'elle a ostensiblement provoquées et sourdement paralysées, sa fréquentation obstinée (malgré de nombreux avis), de personnes en opposition déclarée avec l'immense majorité ; sa présence dans le conciliabule de ces mêmes individus, et d'autres d'une juste suspicion au gouvernement Oriental, ces refus presque provocants pour ce qui se rattache à notre bien être et aux avantages de notre commerce, sont des motifs plus que suffisants pour nous considérer déliés de tout le respect dont doit être entouré le représentant d'une grande nation. Il nous force à méconnaître la voix de son autorité qui ne se fait jamais entendre que pour nous blesser dans notre considération comme hommes envers le pays, et dans notre nationalité comme français envers le monde entier.

Par la politique méticuleuse et imprudente adoptée par M. Pichon, tant envers nous français, qu'envers le pays que nous habitons, nous nous trouvons dans une position sans exemple elle est exceptionnelle et en dehors de toutes les prévisions gouvernementales, c'est donc aux autorités à y pourvoir et à empêcher la prolongation d'une agonie chaque jour croissante, agonie qui n'est que le prélude d'un épisode de sang et de pillage ; agonie qui en se prolongeant n'aura d'autre résultat que la ruine de nos familles, car en admettant cet inqualifiable blocus, c'est plutôt sur nos familles et celle des autres étrangers que va retomber cette unique détermination. Ce n'est donc pas seulement aux orientaux que s'applique cette mesure de rigueur injuste et inadmissible mais bien contre 30.000 étrangers et vous y consentirez... et vous ne vous croiriez pas responsable envers Dieu, les hommes et votre pays ? Non, vous n'y consentirez pas, car ce serait trop de malédictions à recevoir pour satisfaire à l'ambition d'un seul et à la cupidité de quelques uns qui ne voyent leur bien être que dans notre ruine : ce ne serait pas seulement une honte pour ceux qui le souffriraient ; mais aussi un jugement terrible contre ceux qui l'auraient consenti sans l'éviter.

Eloignez donc le danger qui menace nos familles, si vous voulez que nous soyons encore dociles à votre voix, et si vous avez encore de l'âme au cœur, soyez français, et nous vous prouverons que nous sommes dignes de l'être ; rappelez vous que la misère et la faim se font sentir parmi beaucoup d'entre nous : apportez un remède prompt et efficace ou craignez de voir méconnaître une autorité sans prévision sans force et sans courage.

Le cœur s'endurcit à la souffrance, et la souffrance à un terme... la mort. Mais si vous voulez nous condamner à mourir de faim et de misère, n'y comptez pas ; nous mourons oui — mais les armes à la main en défendant

nos femmes, nos enfants et nos biens ! nous mourons pour nos nobles couleurs avilies, et en mourant pour des causes aussi saintes nous défendons encore la cause de la liberté d'un pays qui nous a reçus en frères.

Nous annonçons avec plaisir à nos compatriotes qu'une représentation des résidents français a été signée ce soir par un grand nombre d'entr'eux pour être adressée à M. l'amiral commandant les forces navales en rade de Montevideo ; cette représentation, nous assure-t-on, conçue en termes simples et vigoureux, expose d'une manière véridique la position fauchée dans laquelle nous nous trouvons et nous ne croyons pas trop présumer que d'espérer qu'elle aura un plein succès auprès de M. Massieu de Clerval qui, instruit par nos commerçants de l'état déplorable de nos intérêts, ne sera pas indifférent à nos justes réclamations ; réclamations qui intéressent à la fois le bien être de nos familles, celui de notre avenir et l'honneur de notre pavillon.

Des lettres de Buenos Ayres en date du 27 qui nous ont été communiquées assurent qu'un des agents consulaires dans cette ville a été assailli dans sa promenade, insulté, maltraité et que forcé de mettre pied à terre son cheval lui aurait été enlevé ; nous attendons avec impatience des nouvelles postérieures qui confirment ce nouvel attentat contre un de nos agents diplomatiques.

Nous sommes également instruits au moment de mettre sous presse qu'une représentation signée par les principaux d'entre les Français au nom de leurs compatriotes doit être remise demain à M. l'amiral Massieu de Clerval.

Conséquent avec leurs principes anti gouvernementaux, les membres du club Roç, dont la fâcheuse influence se fait malheureusement trop sentir dans la conduite d'une autorité aujourd'hui en dissonance avec la majorité de ses nationaux, ont refusé de s'unir à nos compatriotes pour signer la représentation qui doit être remise aujourd'hui à M. Massieu de Clerval ; nous respectons les opinions de chacun, mais nous croyons cependant que le moment a été mal choisi par eux pour s'isoler de la masse des signataires ; nous saurons bien leur renvoyer le dédain dont ils nous honorent et le moment n'est pas éligé où nous pourrions leur rendre la pareille et traiter chacun selon ses œuvres.

MM. Mendeville et de Lurde ont répondu par une simple accusé de réception à la notification qui leur a été faite par Arana des ordres donnés à Brown quant au blocus partiel si évidemment dénoncé par l'opinion publique. Voyons si sous cette froide et glaciale réserve il ne s'abritera pas un reste de sentiments d'humanité.

Plusieurs orientaux que les amis de la liberté voyaient avec douleur fuir dans les files rosistes ont, nous assurent des personnes estimables, passés à la cause nationale. Ce sont les généraux D. Juan Antonio Lavalleja et D. Eugenio Garçon et les colonels D. Manuel Lavalleja et D. Lucio Piñ. Cette honorable défection opérera en faveur du parti libéral, nous voulons dire de celui opposé à Rosas, et au profit de la cause orientale, que nous secondons de tous nos vœux, une puissante diversion, quo'orientaux et étrangers salueront avec acclamation. Le caractère connu des chefs que nous venons de nommer avait fait regretter vivement leurs erreurs politiques ; elles seront noblement effacées par un aussi noble retour

Institution de Demoiselles dirigée par Mlle Fabreguettes.

Cet établissement qui va s'ouvrir pour nos jeunes compatriotes, et pour les personnes de toutes nations, dont les parents sont curieux de donner à leurs enfants une éducation française, présente selon notre aperçu un avenir de prospérité.

Élevée sous les auspices les plus favorables, sous le rapport des mœurs, du caractère et du talent de la directrice, cette institution offre aux parents la plus sûre garantie pour tout ce qui touche à l'éducation.

Car, l'éducation selon nous n'entend pas seulement le progrès de l'enseignement. L'éducation a des branches plus étendues, elle s'étend encore aux principes de morale que l'on doit inculquer aux jeunes filles, pour qu'elles deviennent un jour de bonnes mères de familles; aux devoirs de la religion, qui console et soutient dans l'adversité, en nous arrêtant quelquefois, par cette pensée sublime, au bord du précipice, ou le malheur pourrait nous entraîner; aux arts d'utilité qui fournissent à la femme le moyen de se procurer par le travail une existence aisée, antidote assurée du vice.

La mission d'une institutrice est une mission pénible: il faut pour elle une vocation décidée innébranlable par les difficultés et les sacrifices: on n'embrasse pas la carrière de l'enseignement comme celle d'une profession industrielle. C'est un sacerdoce et le sacerdoce n'est pas un métier.

Sous tous ces rapports nous conseillons à nos compatriotes et au public l'établissement de Mlle Fabreguettes, assurés que nous sommes de la haute capacité et de la moralité de l'institutrice.

Voir aux annonces.

AVIS DIVERS.

Institution de Demoiselles, dirigée par Mlle Fabreguettes, rue Saint-Louis, n° 56.

Cette institution qui va s'ouvrir, recevra des externes, des demi-pensionnaires et pensionnaires, espagnoles et françaises.

L'enseignement qui sera démontré aux enfants d'une manière simple et agréable, comprendra la langue française, l'arithmétique, la géographie, les devoirs de la religion et en un mot tout ce qui concerne l'éducation d'une demoiselle.

La directrice, pleine de soins pour ces élèves, représentera pour les enfants une mère désireuse de corriger leurs défauts et de dresser leur esprit, et ne négligera rien non plus pour leur instruction.

Le prix de la pension se réglera avec les parents, de manière à être tout à fait à la portée de tous; au taux le plus modéré.

P. S. Les personnes qui désireront prendre des leçons particulières de français, pourront se rendre au domicile, l'institutrice où un cours sera ouvert à cet effet, de midi à deux heures, et le soir de six à neuf.

AVIS INTERESSANT.

Un français, fabricant de matelas, nouvellement arrivé dans cette capitale, a l'honneur d'exposer qu'il arrange les vieux matelas et met comme neuf, leur autan la pousse et d'autres «letés» qu'ils peuvent contenir, soit chez les intéressés, ou chez lui, en lui fournissant ce qui lui est nécessaire, à 16 réaux chaque; les instruments pour confectonner sont de nouvelle méthode, qu'ils ne laissant rien à désirer; également des matelas neufs, de laine supérieure, pesant 2, 3 et 4 arrobes, au prix de 60, 74 et 88 réaux chaque; ces qualités de matelas donnent un tiers du profit, plus que ceux qui se fabriquent dans le pays; S'il y a quelque chose à quérir, à l'agence de servidumbre, dans la maison neuve de Don Juan-Maria Perez, avant d'arriver au marché, on trouvera avec qui traiter.

ENROLEMENT.

Les individus qui voudraient entrer dans le corps de l'artillerie de place peuvent se présenter chez M. Joachim BERNARD, rue St. Louis no. 51, où à son établissement de las Bovedas: ils recevront une prime de seize patacons et prendront connaissance des avantages qui leur sont offerts.

VENTA DE MUEBLES USADOS.

¡A las familias pobres!

En la calle que corre de norte a sur, 2^a de la ciudad nueva, frente a la botica del Leon de Oro, al lado de la panaderia de Costa, se venden especie de muebles usados por muy bajo precio; teniendose solo en vista de hacerse de ellos.

VENTE DE MEUBLES,

Favorable aux familles pauvres; on les trouvera à un prix très modéré et de tous genres, dans le 2^{me} rue de la nouvelle ville qui va du nord au sud, vis-à-vis la pharmacie du Lion d'Or, auprès de la boulangerie de Costa.

Se vende esta imprenta, la que esta en estado de desempeñar cua quien trabajo que se encargue. Se dara con equidad, y a plazos cómodos. Ocurrase a su admini trador en la misma imprenta, ó en casa de la Señara de Lira, frente al Leon de Oro.

ON VEND

L'imprimerie orientale qui peut exécuter tous les travaux qui lui seront confiés, à un prix raisonnable et aux termes les plus commodes. — S'adresser à l'administrateur à l'imprimerie même ou chez Mme de Lira, vis-à-vis la pharmacie du Lion d'Or.

UNE NOURRICE

Jeune, saine et robuste et de lait abondant qui nourrit depuis peu se trouvera rue Saint-Gabriel, confiserie de la patrie.

Le Rapport de la Commission se vend à l'imprimerie du Patriote.

AMA DE LECHE.

Hay una muy abundante y joven, recien parida; el que guste puede ocurrir a la calle de San Gabriel, en la Confiteria de la Patria darán razon.

On trouvera chez M. Etourneau, à la Ville de Paris, rue de St.-François, des Calendriers français, pour les bureaux.

AU CAFE DE LA MARINE, en face du Môle, du côté du sud. Sous le double rapport de la propriété et de l'exactitude du service, cet établissement qui vient de s'ouvrir ne laisse rien à désirer.

AVIS. Rio St.-Joaquin dite des pêcheurs, No. — une porte plus haut que Mme Himonet. On trouvera une grande quantité de pommes de terre de première qualité et nouvellement débarquées, a un prix très modéré.

Les consignataires du trois mats le *Turenne*, préviennent les respectifs receveurs des marchandises, de bien vouloir les retirer dudit navire, afin qu'il pui se continuer son voyage à Bueno-Ayres, les 8 jours que le capitaine a accordé pour les décharger selon les connaissements finiront le 23 courant. Les mêmes préviennent les personnes venues de passage, qui n'en ont pas réglé le montant, de le faire de suite, s'entendant avec le capitaine Larche ou avec leurs consignataires MM. Zumermann et Tressera rue San-Benito.

Le capitaine du trois-mats barque française, *Dacodac*, prie messieurs les passagers qu'il a amené de Valparaiso de vouloir bien passer chez M. Duplessis, consignataire, rue San-Benito 30, pour régler le paiement de leur passage.

A VENDRE OU A LOUER

Le restaurant sis rue San-Carlos en face le pavillon français. On cède la clef sans rétribution. L'acheteur n'aura à payer que les améliorations faites dans l'établissement par le propriétaire actuel. S'adresser au dit établissement.

A LOUER. — Un restaurant muni de tout le mobilier et des ustensiles nécessaires, ayant belle clientèle et très avantageusement situé. S'adresser au bureau du *Patriote*, rue St. Jean, n° 39.

AVIS INTERESSANT.

Dans le magasin, rue de San Pedro ou du Porton, maison de Don Benito Blanco, à la seconde porte en montant vers la Buena-Vista sur la droite, ou a regu de France, depuis quelques jours une certaine quantité de haricots, d'excellente qualité qui se vendront en gros ou au détail au prix le plus modéré, comme aussi une partie de jambons de Bayonne qui se donneront aux mêmes conditions. S'adresser à Mr. LANSAC, au dit magasin.

NOURRICE.

On en trouvera une jeune, saine et robuste, accouchée il y a environ cinq mois, chez Mr. Jean GARAT, au Restaurant vis à vis du *Lion d'or*.

AMA DE LECHE.

Se encontrará una, joven, sana y robusta, parida desde cinco meses, en la fonda de D. Juan GARAT, en la calle grande del mercado, frente a la botica del *Leon de Oro*.

Une personne qui a servi pendant longues années dans les premières maisons de cette ville en qualité de maître d'hôtel offre ses services à ceux qui voudront bien l'employer.

S'adresser au bureau du journal

La société qui a existé entre MM. Guillaume Lelièvre et André Micoud est dès aujourd'hui dissoute à l'amiable: l'actif et le passif restent à la charge du premier. Cette publication aura lieu pendant trois jours.

Le sieur Ancelot, natif de Noisy-le-Grand (Seine-et-Oise), qui doit habiter le pays depuis plusieurs années, est invité de passer au magasin de M. Monet pour avoir connaissance des informations que lui adresse sa famille.

MONET.

Le sieur Lecoste, de Montreuil (Seine), est invité à procurer passage à bord d'un navire le plus prompt à partir. M. Monet est chargé par sa famille de satisfaire son passage.

MONET.

PORTRAITS A L'ESTOMPE.

Pour les portraits de face 6 patacons.

Pour ceux de profil 4

S'adresser rue de los Pescadores, no. 81, maison de M. Gourouilhou, à droite dans la cour.

AVIS AU COMMERCE.

MM. DENIS ET ARMAND ont l'honneur de prévenir le public que la vente qui leur a été faite par M. CRAMPET, de la peluqueria située rue San Joaquin, est de suite par l'opposition des créanciers, et par conséquent les lettres qui avaient été souscrites par les acheteurs et acceptées par M. Labastie comme caution, seront nulles: devant M. CRAMPET les remettre pour ne pouvoir réaliser la vente de ladite peluqueria.

Navires en Charge

Para Valparayso y Guayaquil. — Saldrá precisamente en todo el presente mes, el superior Bergantin español *Leucada*, clavado y forrado en cobre; admite carga y pasajeros para lo que tiene excelentes comodidades, y ofrece un buen trato. O úrrase para tratar a los SS. Zumermann y Tressera calle de San Benito.

POUR VALPARAISO.

Le beau trois mats barque *l'Alfred*, de première marche et de première classe, doublé et cloué en cuivre, mettra à la voile, sous le commandement du capitaine Dubortrand, pour ladite destination, du 15 au 20 de ce mois. Il peut recevoir du chargement et quelques passagers, qui trouveront toutes les commodités désirables dans une chambre élégante et spacieuse. Le meilleur traitement leur sera garanti.

S'adresser au consignataire Paul Duplessis, calle San Benito, n° 125.

En charge pour Rio-Janeiro, touchant à Ste. Catherine. L'imposant brick *Indien* de Rouen, reconnu généralement partout où il a paru d'une marche supérieure, commandé par le capitaine Fremont, partira pour ladite destination incessamment il prendra du fret et des passagers qui trouveront sur son navire toutes les commodités confortables que l'on peut désirer en mer, on peut s'adresser pour traiter du fret et passagers, à M. Mainez, courtier maritime, ou à M. le capitaine Louis G. Fremont à son bord et chez M. Escher, consignataire.

COURRIERS.

Pour Canelones, San José, Colla, Durazno, Soriano, Mercedes, Sandu, Florida, San Salvador el Salto, sortent les 1, 8, 16, et 24 de chaque mois.

Pour Maldonado, Minas, San Carlos, et Rocha le 1 et 16; pour le Cerro-Largo, le 7 et 22.

Le Gérant Jh. REYNAUD.

Imprimerie Orientale, dirigée par Jh. REYNAUD.

